

ARRÊTÉ DEP-2024-607 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BREVET DES MÉTIERS D'ART
ARTS GRAPHIQUES

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-138 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 19 avril 2019 portant création du brevet des métiers d'art spécialité arts graphiques ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1001 nommant les présidents de jurys du brevet des métiers d'art ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet des métiers d'art spécialité arts graphiques pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris, et Versailles est ainsi constitué :

Président:

Monsieur Jean Christophe DA VEIGA, inspecteur de l'Education nationale

Président adjoint:

Monsieur Jérôme MARTIN, enseignant

Enseignantes :

Madame Catherine NODIN
Madame Camille TALON

Madame Marie Catherine WILD
Madame Myriam ETTAYEB

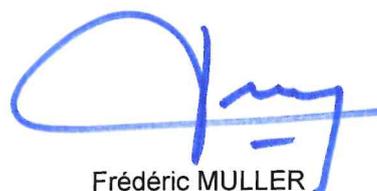
Professionnels :

Monsieur Pierre DUCHET ANNEZ
Monsieur Gérard DECALO

Monsieur Michel BRUNETEAUD
Monsieur Pierre DA NAVES

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER